

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/cd73c6a9-58d8-49d5-8ff1-341ef2a2b49a>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/cd73c6a9-58d8-49d5-8ff1-341ef2a2b49a> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 15/12/2023 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Randegger Anne-Lou](#)

Date de soutenance : 15-12-2022

Directeur(s) de thèse : [Brenner Claude](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Donation indirecte, Libéralité, Qualification juridique, Instrumentalisation de la qualification, Conceptualisation, Renonciation à un droit, Assurances sur la vie, Trust libéral, Paiement pour autrui

Mots-clés :

- Donations
- Assurance-vie -- Droit
- Renonciation à succession

Résumé : Par ses manifestations, la donation indirecte est d'une très grande vitalité. Elle ne procède plus seulement de renonciations à succession ou à legs, d'assurances décès, de ventes à prix minoré ou de paiements pour autrui. Elle peut désormais résulter d'un trust libéral entre vifs, d'une clause de réversion d'usufruit, d'une promesse de cession de titres ou d'une assurance « épargne », par exemple. Ce faisant, la donation indirecte peut apparaître insaisissable, d'autant que les efforts de conceptualisation entrepris par la doctrine laissent un sentiment d'insatisfaction. En effet, les critères retenus semblent inaptes à décrire l'ensemble du contentieux de la donation indirecte, soit qu'ils sont insuffisants – la qualification opérant malgré leur absence, soit qu'ils sont inopérants – la qualification étant écartée là où elle paraîtrait devoir s'imposer. Encore faut-il bien situer la raison de ce décalage entre la théorie et la pratique. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ce hiatus ne relève ni d'une faiblesse des critères conceptuels en usage, ni de la notion qui serait intrinsèquement rétive à toute conceptualisation. Impossible, dans ces conditions, d'adopter une démarche consistant à rejeter la définition traditionnelle de la donation indirecte, sauf à ignorer les solutions en adéquation avec cette définition. En réalité, la convergence des solutions inexplicables laisse supposer une utilisation orientée et délibérée, en somme instrumentalisée, de la qualification de donation indirecte. Forte de la confrontation de la réalité pratique de la donation indirecte à sa conceptualisation, la présente étude se propose alors de rechercher les fondements sous-jacents de cette instrumentalisation, de l'apprécier et de l'encadrer.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 

Identifiant : 2022ASSA0079

Type de ressource : Thèse
